

6.7 Annexe 7 : Annemasse Agglomération



SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation
5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenants : Antoine TEYCHENEY, Mathilde GLETTY

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Annemasse Agglomération

Rapport de campagne : Année 2025

Version 1

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE



Préambule

Par simplification, la **part de déchets compostables à l'échelle des collectivités intègre 100% des fines** (déchets inférieurs à 20 mm) contrairement à la moyenne du SIVALOR qui n'intègre que la partie putrescible des fines depuis 2023. Sur cette campagne, les fines sont composées de déchets putrescibles à 76%.

Plusieurs moyennes du SIVALOR sont utilisées à titre de comparaison dans les graphiques et les tableaux :

- La **moyenne annuelle 2025 du SIVALOR** (données 2025 strictes), sur le tableau des résultats de la campagne d'automne 2025,
- La **moyenne sur 18 échantillons du SIVALOR** : il s'agit du résultat moyen observé sur chaque collectivité pour les 18 derniers échantillons présentés ci-dessus, pondéré par le tonnage d'OMR 2025 de chacune d'elles.

6.7.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Etrembières	Agglo. Annemasse	C2 Annemasse Le Perrier	17 novembre
		Vétraz Monthoux	17 novembre
		Annemasse Hypercentre	18 novembre
		Cranves-Sales	18 novembre
		Expérimentation Biodéchets – Annemasse hypercentre	21 novembre

5 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne.

6.7.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025

Le tableau ci-dessous présente les résultats, par catégorie et sous-catégorie, de la composition des OMR échantillonnés pour cette dernière campagne sur le territoire. Il met en valeur les potentiels de tri sur le territoire.

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	2,3%	27,2%	74,0	35,1 CC Vallée Verte	74,0 Annemasse Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,0%				
	Emballages métaux ferreux	1,5%				
	Emballages aluminium	1,3%				
	Journaux, magazines et revues	0,6%				
	Imprimés publicitaires	0,6%				
	Papiers bureautiques	0,5%				
	Emballages cartons plats	3,9%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	3,7%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,6%				
	Emballages papier	1,4%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	5,4%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	3,3%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				
	Autres emballages composites	0,7%				
Emballages combustibles	0,3%					
Emballages incombustibles	0,0%					
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	10,2%	10,2%	27,9	2,3 CC Usse et Rhône	27,9 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	15,5%	26,2%	71,3	33,1 CC Vallée Verte	71,3 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	5,8%				
	Éléments fins	4,9%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,7%	8,6%	23,5	3,5 CC Vallée Verte	23,5 Annemasse Agglomération
	Cables électriques	0,1%				
	Textiles	3,9%				
	Produits chimiques	3,2%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,3%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,5%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	4,2%	27,8%	75,8	59,0 CC Pays de Gex	98,3 CC Pays Genevois
	Autres putrescibles	0,0%				
	Autres papiers	0,6%				
	Autres cartons	0,0%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	3,1%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	3,9%				
	Autres plastiques	4,1%				
	Combustibles non classés	5,4%				
	Autres déchets en verre	0,3%				
	Autres métaux ferreux	1,3%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	3,2%				
Autres métaux	0,1%					
Incombustibles non classés	1,7%					
TOTAL		100,0 %	100,0 %	272,6		

Tableau 32: Composition des OMR de l'Agglomération Annemasse en fonction des consignes de tri (A2024)

Pour cette dernière campagne, on remarque que la part de déchets valorisables dans les OMR de l'Agglomération d'Annemasse sont représentées similairement par les déchets multimatériaux (27,2%) et les déchets compostables (26,2%). Les emballages en verre représentent tout de même 10% des OMR, soit 28 kg/hab/an.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	35,1	Usses et Rhône	2,3
Haut-Bugey Agglomération	42,6	Haut-Bugey Agglomération	3,1
Pays de Gex	43,6	Pays de Gex	6,2
Usses et Rhône	44,6	Vallée Verte	6,7
Terre Valserhône l'Interco	49,2	Terre Valserhône l'Interco	7,1
Pays Rochois	57,3	Rumilly Terre de Savoie	9,5
Arve et Salève	58,5	Pays Rochois	11,3
Genevois	61,8	Arve et Salève	11,7
Rumilly Terre de Savoie	68,1	Genevois	23,2
Annemasse Agglomération	74,0	Annemasse Agglomération	27,9

Tableau 33 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

Durant cette campagne d'automne 2024 Annemasse Agglomération se classe :

- Dernière sur le multimatériaux (39 kg/hab/an de plus que la CC classée 1^{ère}),
- Dernière sur le verre, avec un gisement 12 fois supérieur à celui de la CC Usses et Rhône.

6.7.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des

résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR.

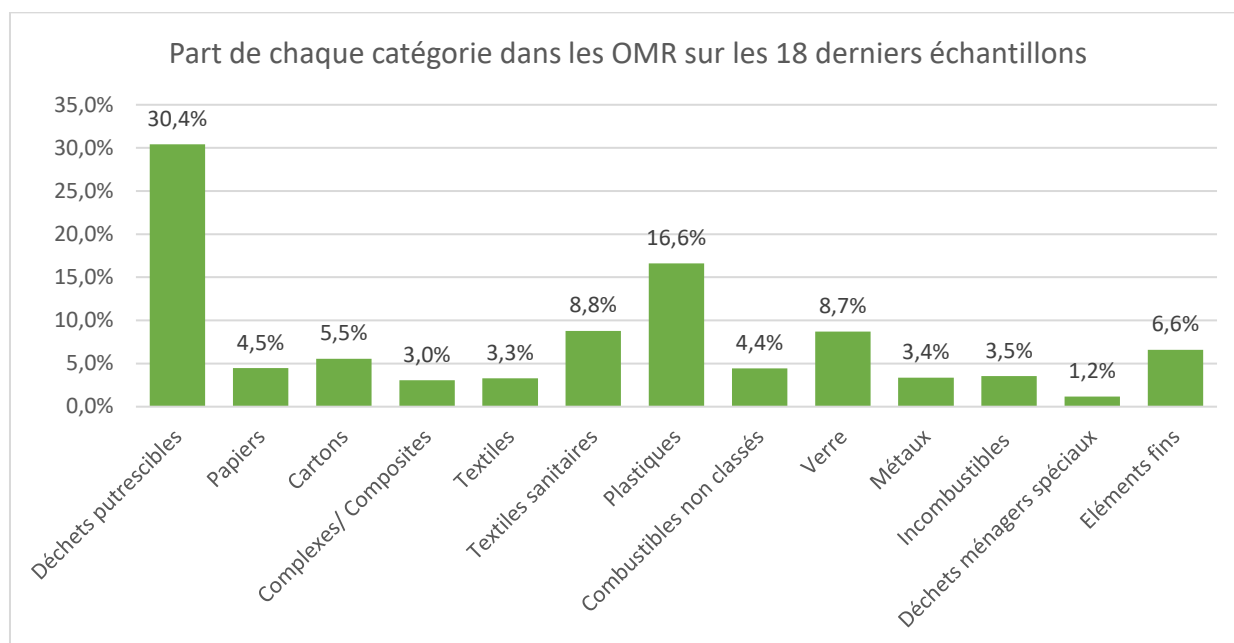
Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour Annemasse Agglomération, il a été retenu 4 campagnes, soit 21 échantillons.

6.7.3.1 Composition des OMR d'Annemasse Agglomération par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

Les résultats par catégories des caractérisations lors des quatre dernières campagnes montrent que :

- La proportion de déchets putrescibles présent dans les OMR est de 30,4%, taux relativement élevé,
- Le reste des OMR est principalement composé de plastiques (16,6%), de textiles sanitaires (8,8%) et de verre (8,7%).

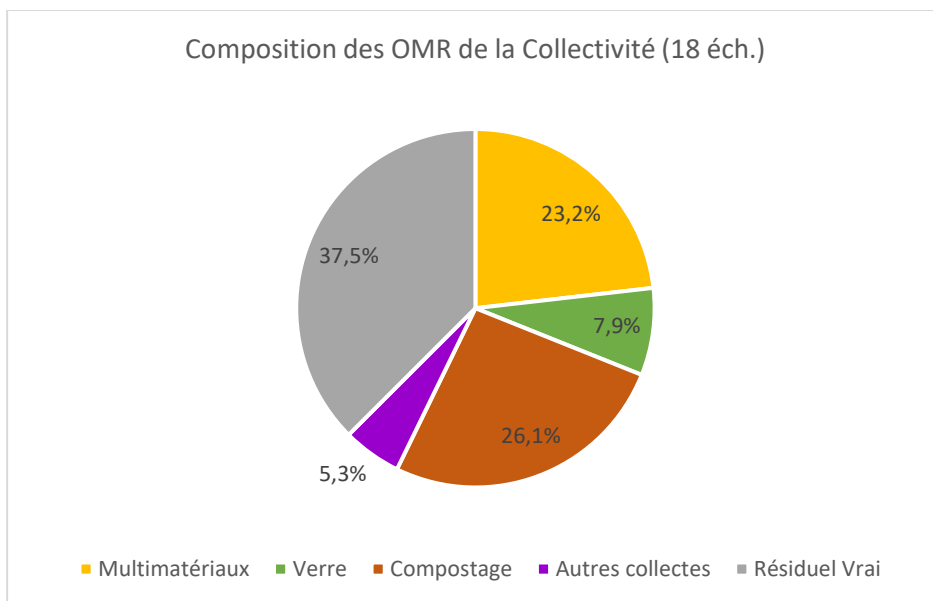


Graphique 29: Composition des OMR d'Agglomération Annemasse

6.7.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux et verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

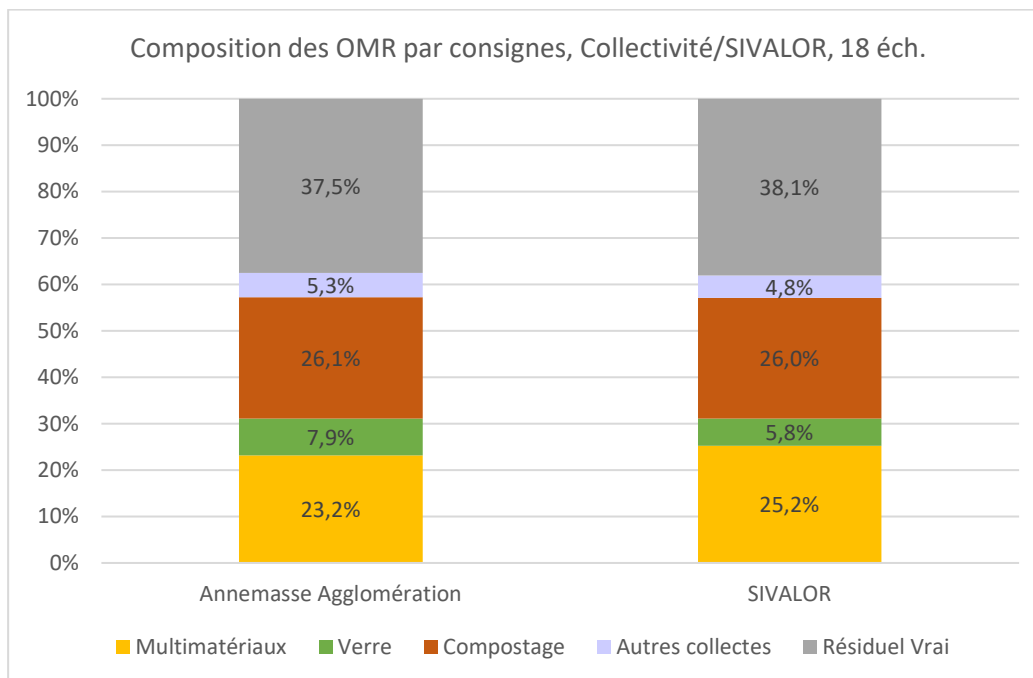
L'analyse des résultats en fonction des catégories de tri du SIVALOR montre qu'en moyenne, sur les 18 derniers échantillons, près de 62,4% des OMR sont composées de matière valorisable ou recyclable.



Graphique 30: Composition des OMR d'Agglomération Annemasse selon les catégories de tri

Près de **57,2% des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et/ou d'un traitement par compostage** :

- 31,1% des OMR de la collectivité pourraient faire l'objet d'un meilleur tri en étant orientés vers les collectes sélectives existantes.
- 26,1 % de matière pouvant être traitée par compostage est encore présente dans les OMR.



Graphique 31 : Comparaison de la composition des OMR de l'Agglo avec la moyenne pour les 18 derniers échantillons du SIVALOR

La part d’ordures ménagères résiduelles vraies de l’Agglomération d’Annemasse est similaire à celle du SIVALOR. Néanmoins, la part de verre est légèrement supérieure tandis que celle de multimatériaux est légèrement inférieure à celles du SIVALOR.

6.7.4 Evolution des résultats sur le territoire de l’Agglomération d’Annemasse

Pour rappel, sur le territoire d’Annemasse Agglomération, la prise en compte de l’ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons depuis 2020 donnent la composition suivante :

	MODECOM national 2024	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	33,70%	24,2%	21,1%	41,1%	24,0%	26,9%	25,5%	30,4%	31,0%
Papiers	5,80%	8,4%	10,5%	4,8%	10,5%	4,4%	3,7%	4,5%	6,0%
Cartons	6,60%	7,4%	8,3%	4,7%	5,8%	5,7%	7,6%	5,5%	5,6%
Composites/complexes	2,00%	4,9%	4,7%	2,8%	4,4%	4,0%	2,1%	3,0%	3,2%
Textiles	4,90%	4,1%	4,5%	2,7%	5,9%	3,4%	3,9%	3,3%	3,6%
Textiles sanitaires	17,00%	8,2%	4,7%	7,5%	13,9%	8,6%	7,0%	8,8%	9,0%
Tout Plastiques	15,80%	20,0%	19,2%	14,0%	12,9%	17,9%	19,4%	16,6%	16,6%
Combustibles non classés	2,50%	6,5%	4,8%	2,6%	2,2%	7,1%	5,7%	4,4%	3,8%
Tout Verre	5,00%	5,3%	10,6%	6,4%	4,3%	7,4%	10,5%	8,7%	6,7%
Tout Métaux	3,30%	3,7%	3,0%	2,8%	3,4%	4,2%	4,2%	3,4%	3,1%
Incombustibles non classés	2,20%	2,5%	4,1%	2,6%	4,6%	5,0%	1,7%	3,5%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	1,30%	0,1%	0,5%	0,2%	0,0%	0,7%	3,9%	1,2%	0,6%
Éléments fins	0,00%	4,7%	3,9%	7,8%	8,1%	4,8%	4,9%	6,6%	6,8%

Tableau 34: Evolution de la composition des OMR d’Annemasse Agglomération par catégorie

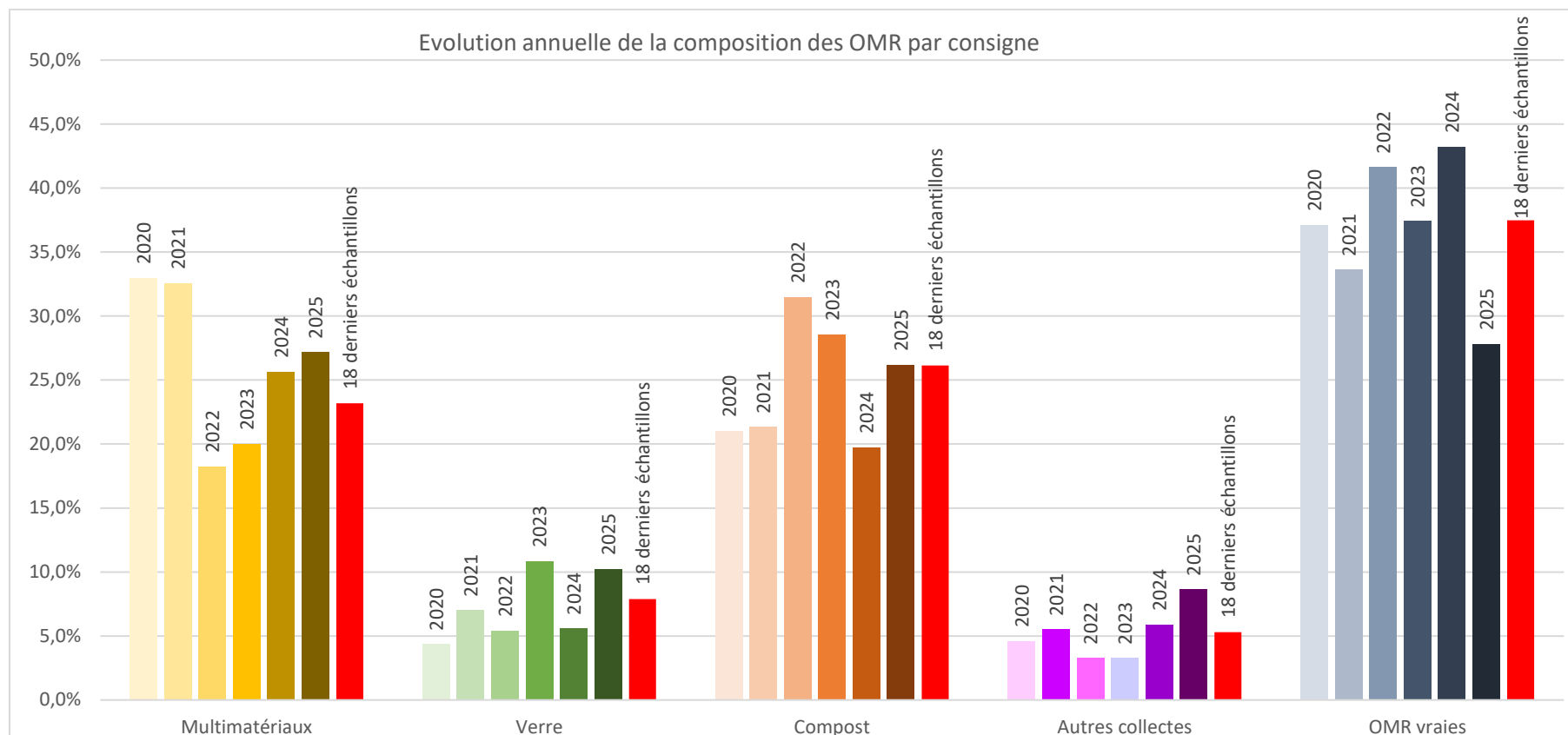
La prise en compte d’un plus grand nombre d’échantillons permet de lisser certaines variations observées entre les campagnes :

- La part de **papiers** poursuit sa diminution,
- La part de verre augmente de 3%,
- La part de déchets ménagers spéciaux connaît un pic (3,9%).

Les écarts au MODECOM 2024 concernent essentiellement :

- Les déchets putrescibles : -8,24%
- Les **textiles sanitaires** : -10,05%
- Les verres : +5,5%
- Les plastiques : +3,59%

Il est important de prendre en considération la ventilation des fines dans les données du MODECOM 2024 et non dans ceux du territoire. À noter qu’environ 80 % des fines sont ventilées dans les putrescibles en moyenne dans les MODECOM. Il convient donc d’interpréter ces données avec du recul.



Graphique 32: Evolution de la composition des OMR d'Annemasse Agglomération par consigne de tri

On peut noter en 2025 :

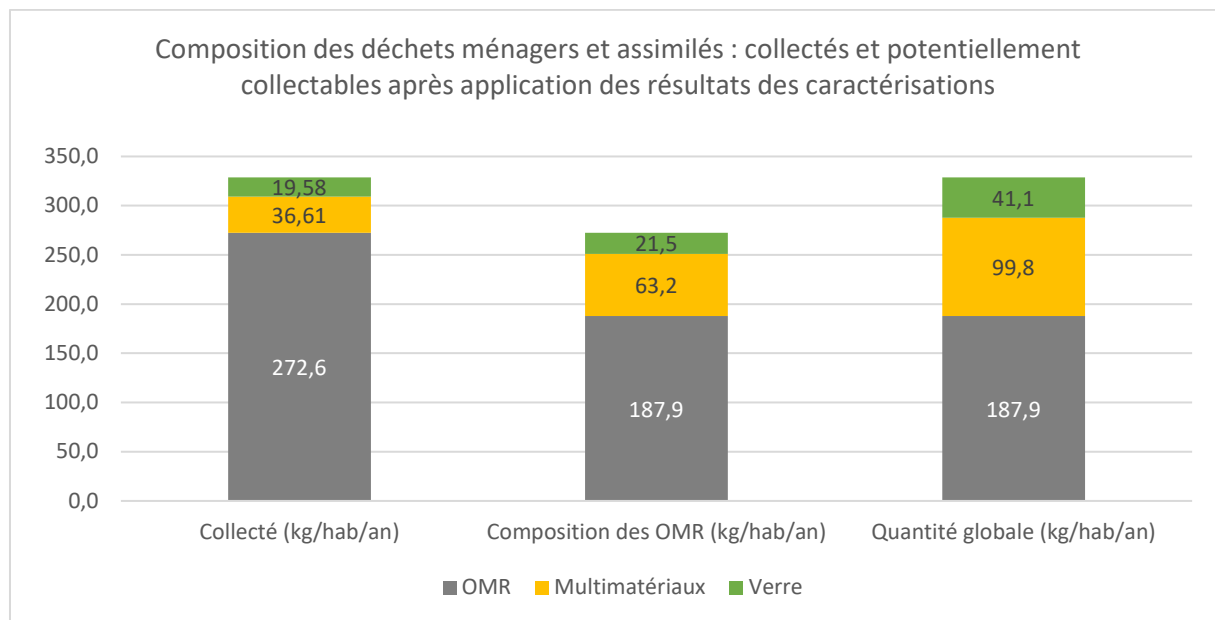
- Une augmentation de la part des multimatériaux, des emballages en verre, des déchets compostables et des autres collectes.
- Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » connaît une forte diminution de plus de 15%.

6.7.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 21 échantillons » déterminées plus haut.

6.7.5.1 Analyse du report des gisements de tri

84,7 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 63 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en multimatériaux sont encore présents dans les OMR,
- 52 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.7.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de l'Agglomération Annemasse lors des dernières campagnes (21 derniers échantillons) représente 32,1% des OMR, soit 87,5 kg / an par habitant.

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	% des OMR 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	15,4%	42,1
	Déchets de jardin	4,1%	11,2
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	9,4%	25,6
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	0,8%	2,3
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,2%	3,1
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	1,2%	3,2
Total		32,1%	87,5

Graphique 33: Evaluation du gisement d'évitement pour l'Agglomération d'Annemasse

- L'essentiel de ce gisement étant constitué de restes alimentaires (15,4% des OMR soit 42,1 kg/hab/an),
- Et de produits alimentaires non consommés (9,4% des OMR) : 25,6 kg/hab/an ;
- Les déchets de jardin représentent également l'équivalent de 11,2 kg de déchets non triés par an et par personne.